

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 1 018 374 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

12.07.2000 Bulletin 2000/28

(51) Int. Cl.⁷: **B05B 11/00**

(21) Numéro de dépôt: **00400010.5**

(22) Date de dépôt: **04.01.2000**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**

Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: **05.01.1999 FR 9900036**

(71) Demandeur:

**Les grandes sources de Wattwiller S.A.
68702 Cernay cedex (FR)**

(72) Inventeur: **Schneider, François**

75006 Paris (FR)

(74) Mandataire: **Breese, Pierre**

**Breese - Majerowicz
3, avenue de l'Opéra
75001 Paris (FR)**

(54) **Brumisateur adaptable sur une bouteille d'eau minérale**

(57) La présente invention concerne un ensemble de brumisation comportant un corps de réservoir pour recevoir le liquide à vaporiser et une tête de pompe manuelle présentant une buse. Le corps de réservoir est constitué par une bouteille d'eau minérale destinée à la consommation, et la pompe présente une couronne de raccordement munie d'un filetage complémentaire du filetage du col de la bouteille d'eau minérale.

EP 1 018 374 A1

Description

[0001] La présente invention concerne le domaine de la cosmétique et de l'hygiène, et en particulier celui des équipements destinés à la brumisation.

[0002] Dans l'état de la technique, différents types de brumisateurs.

[0003] Le brevet français FR2444647 décrit un dispositif permettant de vaporiser, comprenant un flacon muni d'un système de vaporisation ou de brumisation, ou d'une pompe, rempli d'eau et de résine ou de charbons actifs. Cette résine ou ces charbons ont pour effet, selon leur nature, soit de déminéraliser l'eau, soit de l'adoucir par déchloration et élimination du calcaire. Le produit de traitement peut être utilisé de très nombreuses fois. Il suffit d'agiter le flacon pour obtenir une eau traitée immédiatement.

[0004] Un tel dispositif présente l'inconvénient de nécessiter une préparation du liquide de brumisation, avant toute utilisation.

[0005] Le brevet français FR2740467 porte sur un nouveau dispositif de brumisation d'eau minérale ou thermale exempt de système mécanique de propulsion. Le liquide est pressurisé par un mélange gazeux, comprenant de l'azote et du gaz carbonique. Un tel dispositif permet une brumisation individuelle avec une restitution complète de l'eau sous forme de brumisation, sans précipitation de sels minéraux, dans des conditions microbiologiquement maîtrisées.

[0006] Toutefois, l'utilisation de gaz propulseur pose des problèmes de respect des normes relatives à la protection de l'environnement, et, pour des gaz inertes, se traduit par un coût de fabrication élevé.

[0007] L'objet de la présente invention est de remédier aux inconvénients des dispositifs de l'état de la technique, en proposant un ensemble de brumisation de faible prix de fabrication, respectant totalement les exigences environnementales et les contraintes d'hygiène et de pureté bactériologique imposés aux produits à usage cosmétique.

[0008] A cet effet, l'invention concerne dans son acception la plus générale un ensemble de brumisation comportant un corps de réservoir pour recevoir le liquide à vaporiser et une tête de pompe manuelle présentant une buse caractérisée en ce que le corps de réservoir est constitué par une bouteille d'eau minérale destinée à la consommation, et en ce que la pompe présente une couronne de raccordement munie d'un filetage complémentaire du filetage du col de la bouteille d'eau minérale.

[0009] Avantageusement, le corps de réservoir est formé par une bouteille destinée à la consommation d'eau minérale, d'une contenance inférieure à 400 millilitres.

[0010] Selon une première variante, la tête de pompe comporte une poire pour la production d'un jet de brumisation.

[0011] Selon une deuxième variante, la tête de

pompe comporte un piston, par exemple actionné par une gâchette logée dans une poignée.

[0012] De préférence, la bouteille d'eau minérale est conditionnée sous forme d'une bouteille bouchée par un bouchon vissable muni d'une bague d'inviolabilité.

[0013] L'invention concerne également une tête de pompe de brumisation caractérisée en ce qu'elle comporte une couronne de raccordement présentant un filetage complémentaire au filetage du col d'une bouteille d'eau minérale destinée à la consommation.

[0014] L'association d'une tête de pompe manuelle et d'une bouteille d'eau minérale permet de bénéficier de la qualité de conditionnement imposés à la distribution d'eau minérales, et des coûts de fabrication faible des bouteilles d'eau en raison des grandes quantités produites, et de proposer un équipement de brumisation de grande qualité, à un prix modéré.

[0015] L'invention n'est pas limitée à un type de pompe, mais s'étend à toutes les solutions de tête de pompes manuelles.

Revendications

1. Ensemble de brumisation comportant un corps de réservoir constitué par une bouteille d'eau minérale destinée à la consommation et une tête de pompe manuelle présentant une buse, caractérisée en ce que la pompe présente une couronne de raccordement munie d'un filetage complémentaire du filetage du col de la bouteille d'eau minérale.
2. Ensemble de brumisation selon la revendication 1 caractérisée en ce que le corps de réservoir est formé par une bouteille destinée à la consommation d'eau minérale, d'une contenance inférieure à 400 millilitres.
3. Ensemble de brumisation selon la revendication 1 caractérisée en ce que la tête de pompe comporte une poire pour la production d'un jet de brumisation.
4. Ensemble de brumisation selon la revendication 1 caractérisée en ce que la tête de pompe comporte un piston.
5. Ensemble de brumisation selon la revendication 1 caractérisée en ce que la bouteille d'eau minérale est conditionnée sous forme d'une bouteille bouchée par un bouchon vissable muni d'une bague d'inviolabilité.
6. Tête de pompe de brumisation caractérisée en ce qu'elle comporte une couronne de raccordement présentant un filetage complémentaire au filetage du col d'une bouteille d'eau minérale destinée à la consommation.



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 40 0010

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X,P	FR 2 767 122 A (BEZZA CHRISTOPHE REGIS RAYMOND) 12 février 1999 (1999-02-12) * le document en entier *	1,2,4-6	B05B11/00
X	US 5 799 873 A (LAU BILLY YING BUI) 1 septembre 1998 (1998-09-01) * colonne 2, ligne 42 - ligne 53; figures *	1,2,4-6	
A	EP 0 581 724 A (VOGEL BMW AG) 2 février 1994 (1994-02-02) * page 2, ligne 52 - ligne 55 * * page 3, ligne 55 - ligne 58; figures *	1	
A	US 5 326 124 A (ALLEMANG MICHAEL) 5 juillet 1994 (1994-07-05) * abrégé * * colonne 3, ligne 23 - ligne 49; figures *	1	
A	FR 2 070 951 A (JAFFREO ALBERT; COQUILLAT JEAN; LAUNAY ANNA) 17 septembre 1971 (1971-09-17) * revendications; figures *	3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
A	FR 2 647 370 A (PIETRASANTA IRMA ; VASAPOLLO GIUSEPPE (IT)) 30 novembre 1990 (1990-11-30) * abrégé; figures *	3	B05B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 3 mai 2000	Examineur Brévier, F
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : artère-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1509 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 40 0010

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visés ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

03-05-2000

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
FR 2767122	A	12-02-1999	AUCUN		
US 5799873	A	01-09-1998	AUCUN		
EP 0581724	A	02-02-1994	AT	142580 T	15-09-1996
			DE	4235960 A	03-02-1994
			DE	59303728 D	17-10-1996
			DK	581724 T	30-09-1996
US 5326124	A	05-07-1994	AUCUN		
FR 2070951	A	17-09-1971	AUCUN		
FR 2647370	A	30-11-1990	IT	1230221 B	18-10-1991

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82